



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°2 – Juillet 2018

Faits marquants :

- *Les ministres espagnol et portugais restent mobilisés pour défendre le budget de la future PAC.*
- *Le Portugal rejoint le Comité Mixte franco-hispano-italien des fruits et légumes.*
- *Campagne espagnole de fruits à noyaux morose, sauf sur abricot.*
- *Prévisions de récolte de céréales automne-hiver en hausse.*
- *Vins espagnols francisés : l'Espagne satisfaite de l'action des services français mais préoccupée par l'impact sur l'image du vin espagnol.*
- *Les Américains investissent dans l'amande portugaise ... mais pas dans l'olive de table noire andalouse.*

Politique agricole

Le Portugal rejoint le Comité Mixte franco-hispano-italien des fruits et légumes. Le Portugal a participé en tant qu'observateur à la 25^{ème} réunion du Comité Mixte franco-hispano-italien des fruits et légumes qui s'est déroulée le 27 juin à Madrid. A cette occasion, l'administration portugaise a confirmé son souhait de voir le Portugal intégrer progressivement le Comité. Le Comité Mixte des fruits et légumes a été créé il y a 20 ans pour améliorer les relations entre les professionnels et les administrations des pays participants, et établir des positions communes sur les questions de politiques européenne et internationale.

Les américains investissent dans l'agriculture portugaise. Lors d'une visite à Napa Valley (Californie) en juin, le Premier ministre António Costa a invité les entreprises américaines à investir dans le secteur agroalimentaire au Portugal. À la suite de cette visite, l'ambassadeur des États-Unis au Portugal a annoncé que la région de l'Alqueva (sud) recevrait un « immense investissement » de la part de groupes américains. Le fonds *Route One Investment Company* a commencé d'investir en 2017 et prévoit un montant total compris entre 140 et 200 M€ d'ici à 2020 dans la production d'amandes. Ce groupe envisage d'exploiter 3 000 ha d'amandiers en 2020 et devrait installer deux usines de décorticage et de transformation (lait d'amande pour l'export notamment). La culture de l'amande occupe d'ores-et déjà 6 700 ha dans l'Alqueva (contre 1 000 ha en 2015), où le barrage inauguré en 2002 a créé le plus grand réservoir d'eau douce d'Europe.

Actualité PAC

Le gouvernement portugais se félicite du maintien du budget du POSEI, mais ne baisse pas la garde. Le Commissaire Phil Hogan, a annoncé que le budget du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) serait maintenu dans le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021-2027. Cette annonce, faite pendant sa visite de l'archipel portugais des Açores, représente une première bonne nouvelle pour les autorités portugaises : la première proposition de la Commission européenne envisageait en effet une réduction de 3,9% des moyens de ce programme de soutien à l'agriculture des régions ultrapériphériques. Le Portugal est bénéficiaire du POSEI à hauteur de 106,2 M€ en 2018, dont 76,8 M€ pour l'archipel des Açores et 29,4 M€ pour l'archipel de Madère. Le Ministre de l'agriculture, des forêts et du développement rural, Luís Capoulas Santos, s'est félicité de cette décision, affirmant que le Portugal avait atteint un « premier objectif » sur la réforme de la PAC. Le gouvernement portugais a indiqué qu'il poursuivrait son combat pour le maintien du taux de cofinancement national actuel dans le prochain CFP, sans que cela représente des pertes pour les agriculteurs.



Satisfaction espagnole suite à la déclaration franco-allemande sur la PAC post2020. Le Ministre Luis Planas a accueilli avec satisfaction la déclaration franco-allemande sur le maintien du budget de la future PAC publiée le 16 juin. Il s'est félicité de voir ainsi l'Allemagne rejoindre les 6 États membres signataires de la déclaration de Madrid pour défendre le budget de la PAC, élargie depuis à une vingtaine de pays.

Gestion de l'eau, irrigation

2 M€ pour aider les agriculteurs des Açores victimes de la sécheresse. Le gouvernement régional des Açores va rendre disponible 2 M€ pour l'importation de 20 000 t d'alimentation animale. La région vit une période de sécheresse qualifiée de « dramatique » pour les éleveurs. Les agriculteurs de l'île Terceira prévoient une réduction de 30 à 40% de leur production de lait en conséquence du manque de fourrage. La région proposera des aides aux agriculteurs dont la perte de production de maïs fourrage (et de légumes) excède 25%. Selon les autorités régionales, quelques producteurs auraient perdu la totalité de leur récolte de maïs.

Le Portugal investit 71 M€ dans la mise en place de nouveaux périmètres irrigués ... Le Ministre Luís Capoulas Santos a approuvé un investissement de 71 M€ pour créer cinq nouvelles zones d'irrigation et augmenter la surface de deux anciennes exploitations. Cet investissement est réalisé dans le cadre du Plan national d'irrigation qui prévoit un financement total de 534 M€ d'ici 2020 pour créer 95 000 ha de nouvelles exploitations irriguées et 10 000 emplois directs. Ce programme est financé par le Programme de développement rural (267 M€), la Banque européenne d'investissement (187 M€) et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (80 M€).

... et l'Andalousie 47,1 M€ pour la modernisation des systèmes d'irrigation. C'est l'effort qu'entend mener le gouvernement andalou pour favoriser un usage efficace et durable de l'eau dans les années à venir. Le DG du Développement durable du milieu rural a également souligné l'intérêt de valoriser en agriculture les eaux issues de stations d'épuration et d'usines de dessalement.

Les déclarations de Teresa Ribera sur les transferts d'eau révoltent ASAJA. L'organisation professionnelle agricole ASAJA de Murcie a qualifié « d'inacceptable » les déclarations faites par la ministre de la Transition Ecologique, Teresa Ribera, qui considère un transfert d'eau comme « quelque chose d'exceptionnel et qui ne peut être banalisé ». ASAJA a exigé une rectification immédiate de ces déclarations et indiqué que la Ministre « manquait de connaissance sur le sujet ».

5 M€ pour réduire l'impact pour l'environnement de l'élevage porcin. Le ministère de l'agriculture portugais a lancé un appel à candidatures pour des projets d'investissement en élevage porcin. Ce plan est financé par le FEADER dans le cadre du Programme de développement rural jusqu'à 5 M€, ce qui devrait permettre un investissement global de 12 M€ à 14 M€. Les aides seront accordées aux projets visant la protection de l'environnement, notamment en matière de gestion des effluents et de réduction de la consommation d'eau et d'énergie.

Filières agricoles et agroalimentaires

Tempêtes de pluie et de grêle dans le nord et le centre du Portugal et à Valence

De fortes pluies et de la grêle ont provoqué des dégâts dans le nord et le centre du Portugal. Le district de Vila Real a été le plus affecté par les intempéries du 20 et 21 juin. Le Ministère de l'agriculture a fait savoir qu'il suivrait de près la situation, surtout en cas d'éventuels préjudices sur les équipements et les infrastructures. Le ministère rappelle que le risque de perte de production agricole est couvert par les assurances, financées à 60% par l'État. La Confédération Nationale de l'Agriculture (CNA), estimant que certains agriculteurs ont perdu la moitié de leur production, demande l'attribution d'aides supplémentaires.

Des tempêtes de grêle s'abattent sur les cultures d'agrumes et de kaki dans la région de Valence. Début juillet, d'intenses tempêtes de grêle et de vent ont provoqué de très importants dégâts sur plus de 10 000 ha de kaki, d'agrumes (déjà touchés par le gel de février-mars), de fruits d'été et d'oliviers. Les organisations agricoles ont réclamé des indemnités compensatoires.

Céréales automne-hiver

Portugal : en hausse. L'INE prévoit une augmentation de la productivité des céréales d'automne/hiver : triticale/orge +20%, blé/avoine +15%, seigle +5%.

Espagne : retour à la normale. Selon les prévisions du MAPA, la production espagnole de céréales d'automne-hiver devrait atteindre 16,5 Mt, en hausse de 34% par rapport à la campagne précédente (particulièrement basse en raison de la sécheresse). Les estimations des organisations de professionnels sont plus élevées (20 Mt).



Vins

Vins espagnols francisés. Les résultats des contrôles communiqués le 9 juillet par la DGCCRF ont été largement repris par la presse espagnole, de manière très factuelle et parfois sous un angle positif. Tous les journaux rappellent en effet qu'il s'agit des contrôles effectués en 2016 et 2017 suite à des plaintes des professionnels français, sur les vins d'entrée de gamme. Ils précisent que les auteurs des non-conformités constatées sont français. Ils prennent soin de relayer la précision apportée par la DGCCRF dans sa communication, sur le fait que ces fraudes ne concernent que 70 000 HL, soit un peu plus de 1% des volumes de vin espagnol qui entrent en France chaque année dans le respect total de la réglementation. Enfin, plusieurs médias (dont *El País*) prennent de la hauteur en rappelant que les relations bilatérales se sont nettement améliorées depuis un an, à la faveur du renforcement des contrôles et des poursuites engagés par les services français, de la mise en place du Comité Mixte vitivinicole, et de la faible récolte 2017 qui a contribué au redressement des prix espagnols sur le segment des vins d'entrée de gamme. Cependant, le Ministre Luis Planas s'est dit préoccupé par l'impact de ces fraudes sur l'image du vin espagnol, insistant en revanche sur son « positionnement qualité-prix impressionnant ».

Croissance des AOP-IGP espagnoles. Le MAPA a publié les données de marché des vins AOP et IGP pour la campagne 2016-2017. Les AOP sont au nombre de 90. La surface en AOP dépasse 575 700 ha et concerne 4 146 caves. Plus de 12,4 Mhl de vin AOP ont été commercialisés (4% de plus que la campagne précédente). L'AOP Rioja arrive en tête (2,8 Mhl, 23%), suivie du Cava (15,2%), La Mancha (6,5%), Rueda (5,9%) et Ribera de Duero (5,8%). 59% des vins AOP sont commercialisés sur le marché national (essentiellement Rioja, Rueda et Cava). L'AOP Cava est la plus exportée (24%), suivie de La Rioja (20,7%). Les principaux clients sont le Royaume Uni, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Belgique et la Chine. Le chiffre d'affaires du segment AOP s'élève à près de 4,2 Md€ (sortie cave), soit 13% de plus que la campagne antérieure. Les IGP sont au nombre de 42 et concernent 710 caves. 2,3 Mhl ont été commercialisés (+12%). L'IGP Castille totalise 74% des ventes, Estrémadure 12,8% et Castille-et-Léon 7,1%. Le marché intérieur absorbe 68% du volume commercialisé, et les exportations sont dirigées principalement vers l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Chine, les Etats-Unis et la Russie. Le chiffre d'affaires des vins IGP est estimé à 257,4 M€ (sortie cave), soit 50% de plus que la campagne 2015/2016.

Record historique des vins espagnols à l'export en 2017. Selon un rapport de l'ICEX, l'an dernier, le nombre d'exportateurs espagnols de vin a pour la première fois dépassé la barre des 4 000 (en hausse de plus de 2% par rapport à 2016), et les exportations de vin espagnol ont battu des records historiques avec 23 Mhl en volume et près de 3,2 Md€ en valeur.

Agrumes

La production d'agrumes a diminué partout en Espagne, sauf en Andalousie. La production andalouse 2017-2018 a en effet atteint 2,15 Mt, 4% de plus que la campagne antérieure. Cette augmentation contraste avec la diminution de production observée dans le reste de l'Espagne (de -4% à Murcie jusqu'à -20% à Valence). En 2017-2018, la production andalouse d'orange représente 48% de la production nationale (+8,7% par rapport à la moyenne des 4 dernières campagnes). Séville est la principale province productrice (41% de la production andalouse).

Fruits à noyaux

Des volumes espagnols en baisse, sauf sur abricot. Pour la campagne en cours, suite aux épisodes de gel, les coopératives prévoient une production de pêche, pêche plate, nectarine et abricot de 1 514 609 t, soit 11,3% de moins que la campagne précédente. La production de nectarine devrait atteindre 582 090 t (-16% et 110 000 t de moins qu'en 2017), celle de pêche plate 312 602 t (-12% et 42 000 t de moins qu'en 2017) et celle de la pêche 309 960 t (-12% et 44 000 t de moins). Seule la production d'abricot devrait augmenter significativement et atteindre 140 000 t (+9%), notamment à Murcie (qui réalise 60% du volume national).

Bio, OGM

L'Espagne reste le premier producteur bio de l'UE (8,2% de la SAU). Selon le MAPA, la surface agricole destinée à la production biologique a augmenté de 3,1% entre 2016 et 2017, pour atteindre 2 082 000 ha, soit 8,2% de la SAU espagnole. Ces données confirment la tendance d'augmentation annuelle de la surface de production biologique espagnole (+3,7% en moyenne sur les 5 dernières années). Les surfaces dédiées à la production de légumes, fourrages, fruits (agrumes et baies) s'étendent, tandis que les vignes et oliveraies se maintiennent. Seules les surfaces en céréales et légumineuses sont en baisse. En production animale, le nombre d'exploitations laitières (bovin, ovin) a augmenté, tout comme le nombre d'exploitations apicoles et avicoles. La production piscicole bio s'est également fortement développée (+29%).

Le maïs OGM en légère baisse. En 2017, la surface européenne de maïs génétiquement modifié a baissé de 3,5% pour atteindre 131 535 ha. C'est le cas notamment en Espagne (-3,8%). En revanche, elle a augmenté de 3,6% au Portugal. Le rapport « État de l'Environnement », publié par l'Agence portugaise de l'environnement (APA), indique que cette culture occupe désormais 7 307 ha au Portugal (soit 7% du total de la culture de maïs du pays, qui s'élève à 103 963 ha). En Espagne, selon le MAPA, 124 228 ha ont été dédiés à la production de maïs transgénique en 2017 (soit 37,8% de la surface totale en maïs), contre 129 081 ha en 2016. Le Portugal et l'Espagne sont désormais les seuls pays de l'UE à produire du maïs génétiquement modifié.



Commerce extérieur

Olives noires : droits américains antidumping et antisubventions confirmés par l'ITC. Le 5 juillet, des centaines d'agriculteurs andalous ont manifesté devant le Consulat des Etats-Unis à Séville pour demander le retrait des droits tarifaires supplémentaires proposés par le Département du Commerce américain. 5 jours plus tard, l'ITC confirmait cette hausse des tarifs douaniers. Cette décision a provoqué l'indignation et la colère de l'ensemble de la profession agricole espagnole qui demande une réaction ferme de l'UE, considérant que la politique protectionniste américaine pourrait s'étendre à d'autres secteurs et remettre en cause la PAC ainsi que les aides de la boîte verte à l'OMC. L'Association des exportateurs d'olives de table (ASEMESA) a annoncé qu'elle déposerait un recours devant les tribunaux compétents de la juridiction américaine. ASEMESA a également demandé au gouvernement espagnol de mettre en place des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis, comme l'interdiction pour l'armée de l'air américaine d'utiliser la base aérienne de Morón-Sevilla. Le gouvernement espagnol a qualifié ces mesures protectionnistes américaines « d'inacceptables ». Le ministre Luis Planas a indiqué que, dès que ces mesures seront confirmées, il sollicitera l'UE pour étudier la possibilité de porter l'affaire devant l'OMC, en précisant toutefois que la situation commerciale internationale actuelle n'allait pas faciliter une telle démarche.

Mexique : de belles perspectives pour le secteur porcin espagnol. Le Mexique a octroyé un quota de 350 000 t d'importation de viande de porc sans droit tarifaire à 6 pays de l'UE (Espagne, Italie, Danemark, Belgique, France et Allemagne) et à des pays d'Amérique latine. Le gouvernement mexicain a notamment habilité 234 entreprises espagnoles à exporter la viande de porc de manière avantageuse. Leurs ventes vers le Mexique (2 500 t aujourd'hui) devraient donc fortement augmenter dans les mois qui viennent. Avec 4,25 Mt de viande de porc en 2017, l'Espagne est le 4^{ème} producteur mondial (après la Chine, les Etats-Unis et l'Allemagne). Le secteur porcin espagnol représente 12,7% de la production finale agricole du pays et plus de 36% de la production finale animale.

Actualité sanitaire

Carrefour retire près de 500 t de produits à base de porc en Espagne. Fin juin, Carrefour a été contraint de retirer de ses hypermarchés des centaines de jambons de la marque Oro de la Ermita suite à une alerte sanitaire émise par l'Agence Espagnole de la Consommation, Sécurité Alimentaire et Nutrition (AECOSAN), après enquête dans les communautés de Valence et d'Estrémadure. Les autorités sanitaires de Valence ont immobilisé plus de 490 t de divers produits carnés périmés (jambons, saucissons, chorizo, salami), vendus sous différentes marques de salaisonnerie, dont Oro la Ermita. Cette dernière serait une falsification de la marque Oro de la Ermita dont les produits sont distribués par Carrefour. La chaîne française assure que le retrait effectué n'est qu'une mesure de précaution en attendant les conclusions de cette affaire.

2 M€ pour lutter contre le *citrus greening* au Portugal. Les autorités portugaises ont lancé un appel à candidatures pour financer des investissements dans les exploitations agricoles permettant de contrôler le psylle africain (*trioza erytrae*), insecte vecteur du virus *Huanglongbing* (*Hlb* ou *citrus greening*) qui menace les agrumes. Ce projet est soutenu par le PDR2020 à hauteur de 2 M€. Cette décision des autorités portugaises fait suite à l'élargissement progressif de la zone infectée par ce psylle. Selon la Direction générale de l'alimentation et vétérinaire (DGAV), le *trioza erytrae* est présent dans les districts du nord-ouest (Viana do Castelo, Porto, Braga, Aveiro), du centre (Leiria et Coimbra) et dans la région de Lisbonne.

***Tecia solanivora* préoccupe les producteurs portugais de pomme de terre.** L'Association de la pomme de terre du Portugal (*Porbatata*) considère que la production portugaise pourrait être affectée par la teigne guatémaltèque (*Tecia solanivora*). *Porbatata* redoute de « très graves conséquences économiques » et demande aux autorités portugaises de prévoir des aides financières. La teigne guatémaltèque, originaire de l'Amérique du Sud, où elle a détruit des cultures entières de pomme de terre, est présente depuis 1999 dans l'archipel espagnol des Canaries et depuis 2015 dans le nord de l'Espagne. La Direction générale de l'alimentation et vétérinaire du Portugal (DGAV) a conçu un plan de prévention des risques pour éviter l'expansion de *Tecia solanivora* au territoire portugais.

Pêches maritimes et aquaculture

Le Portugal et l'Espagne signent un nouvel accord bilatéral sur la pêche. Le 18 juin, la Ministre portugaise de la mer, Ana Paula Vitorino, et le Ministre espagnol de l'agriculture, la pêche et l'alimentation, Luis Planas, ont signé un nouvel accord bilatéral de pêche. Cet accord avait été négocié en décembre 2017 et s'applique jusqu'en 2022 (il pourra être prolongé jusqu'en 2024). Il établit les règles d'accès des flottes portugaises et espagnoles aux eaux sous souveraineté des deux pays autour de la péninsule ibérique, ainsi qu'aux embouchures des rivières Minho (nord) et Guadiana (sud). Il établit notamment le nombre maximum d'embarcations et les modalités de pêche autorisés pour chaque pays.



Des stocks d'anchois « historiques » dans le Golfe de Gascogne. Les dernières estimations de la ressource font état de 225 000 t, un niveau jamais atteint depuis 1987, année de démarrage des mesures. Après être descendu à des niveaux ayant justifié la fermeture totale de la pêche à l'anchois (2006 à 2009), des mesures de gestion adaptées ont permis à la ressource de se reconstituer. En 2018, le TAC a été fixé à 33 000 t et la flotte basque espagnole a obtenu un quota lui permettant de pêcher 27 000 t, dont 24 500 t ont déjà été capturées au cours du premier semestre.

Le CIEM recommande la suspension totale de la pêche à la sardine en 2019. Le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) a recommandé l'arrêt total de la pêche à la sardine au Portugal et en Espagne en 2019. Dans son avis technique annuel, il affirme que le stock de poissons adultes est plus de 50% inférieur à celui nécessaire pour assurer la préservation de l'espèce. Le CIEM avait déjà recommandé l'arrêt total de la pêche à la sardine en 2018. A la suite de cette recommandation, le Portugal et l'Espagne avaient présenté un plan de gestion pluriannuel à la Commission européenne, qui l'avait approuvé. La pêche à la sardine a été interdite pendant cinq mois, avant de reprendre le 21 mai. Le Portugal est autorisé à pêcher 9 706 t de sardines en 2018, soit 66,5% du quota qu'il partage avec l'Espagne. La moitié de ce quota pourra être pêchée jusqu'au 31 juillet et des limites quotidiennes sont en vigueur. A la suite de cette nouvelle recommandation du CIEM, la Ministre portugaise de la mer a refusé l'arrêt total de la pêche à la sardine mais a admis une réduction des quotas en 2019. En juin, l'Association des organisations de pêcheurs à la senne (*ANOP Cerco*) avait revendiqué une augmentation du quota ibérique de sardines pour atteindre 20 000 t à 25 000 t.

Diminution des captures en avril au Portugal. Au mois d'avril, le Portugal a pêché 6 185 t de produits de la pêche (-30,8% en glissement annuel) pour une valeur de 20 M€ (-11,2%). Les prises de maquereau (-64%), thon (-58,2%), espadon (-45,5%), chinchard (-18,5%) et merlu (-19,4%) ont baissé par rapport au même mois de 2017. La pêche de mollusques a baissé de 25,8% et celle de crustacés a augmenté de 42,8%. Le prix moyen des produits pêchés a augmenté de 28% pour atteindre 3,08 €/kg.

La Commission suspend des aides à la pêche pour le Portugal. Le Portugal a été privé par la Commission européenne d'aides financières liées au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), pour non-respect des obligations de contrôle prévues par la Politique commune de la pêche. Cette mesure fait suite à des infractions et irrégularités commises par des pêcheurs portugais (trois navires auraient ainsi, de manière répétée depuis 2009, dépassé leurs quotas de prises, produit de fausses déclarations sur les quantités capturées et fait obstacle aux inspections). Le Ministère de la mer a annoncé que cette suspension concernait le remboursement des dépenses liées au contrôle de la pêche qui représente environ 8% de l'enveloppe portugaise du FEAMP. A la suite de cette suspension, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi qui établit un nouveau régime de sanctions en cas de violations des règlements de la pêche.

Paralysie de la pêche espagnole dans les eaux du Maroc. Suite à 3 négociations infructueuses entre Bruxelles et Rabat, l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc signé en 2014 a pris fin le 14 juillet. Il permettait l'accès à 126 navires de l'UE (de 11 Etats différents), à la zone de pêche atlantique du Maroc, moyennant un versement compensateur annuel de 40 M€, dont 30 M€ provenant de l'UE et 10 M€ des armateurs. En moyenne, 70 bateaux européens étaient concernés chaque année, générant un millier d'emplois. Depuis début 2018, 49 bateaux espagnols (35 andalous, 10 canariens et 4 galiciens) bénéficiaient de cet accord. Le renouvellement de l'accord est retardé en grande partie à cause de l'activité de 18 chalutiers pélagiques hollandais et lituaniens qui capturent la majorité du tonnage annuel (83 000 t) dans les eaux du Sahara Occidental, dont la CJE a indiqué qu'elles ne pouvaient faire partie de l'accord UE-Maroc. Ce blocage pouvant durer plusieurs mois, le MAPA a annoncé que des aides seraient octroyées aux navires espagnols concernés.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid
Rédigé par : Jérôme Frouté, Guillaume Métayer
avec le Service Eco. de Lisbonne : Stanislas Godefroy,
Christopher Marques
Abonnement : jerome.froute@dgtresor.gouv.fr
Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne
Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid
Clause de non-responsabilité :
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.